

Questions orales

Comme nous le savons, monsieur l'Orateur, le ministre des Finances (M. Turner) nous a déjà dit avoir l'intention de faire son exposé budgétaire lundi soir. On prévoit que le débat sur le budget commencera mercredi pour se prolonger jusqu'à la fin de la semaine. Pour permettre l'exposé budgétaire, je profite de l'occasion pour demander à Votre Honneur, en conformité de l'article 62 du Règlement, d'en faire un article de l'ordre du jour. Je proposerais aussi, comme le veut la coutume, que la Chambre ordonne l'ajournement du débat sur toute initiative gouvernementale à 5 heures lundi après-midi afin que le ministre des Finances puisse commencer son exposé budgétaire à la reprise de la séance à 8 heures.

• (1600)

M. McGrath: Une question qui s'adresse au leader du gouvernement à la Chambre. Il me semble que l'honorable député a une lourde responsabilité qu'il ne semble pas disposé à accepter au sujet de la discussion qui a eu lieu à la Chambre juste avant qu'une question ne soit posée par mon honorable ami de Malpègue. Tenant compte de cette discussion et du souci constant des députés de tous les partis qui ont participé au débat, l'honorable député a-t-il l'intention d'accepter la demande de l'honorable député d'Egmont et de convoquer sans délai une réunion du comité permanent de la procédure et de l'organisation. Le comité a été choisi mais, de toute évidence, il faut que quelqu'un prenne l'initiative de le réunir pour qu'il puisse élire un président et étudier sérieusement les questions posées aujourd'hui par les députés.

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, pour répondre à cette question, peut-être pourrai-je dire que j'ai l'intention de réunir très vite le comité permanent de la procédure et de l'organisation. Ce comité a effectivement plusieurs questions urgentes à étudier et je désire très vivement qu'il étudie les questions soulevées au cours de la période des questions.

Je résisterai à la tentation de donner mon point de vue personnel sur le déroulement de la période des questions. Je suis certain que chacun d'entre nous a des observations personnelles à faire à ce sujet et il vaudrait probablement mieux permettre au comité de s'attaquer à la question car il existe là des difficultés réelles. Je pense qu'une prolongation de la période des questions ne serait pas suffisante pour les résoudre. Vous vous êtes déjà montré très généreux en prolongeant la période des questions. D'ordinaire, celle-ci dépasse les 40 minutes mais je doute que 20 minutes supplémentaires, si elles étaient accordées, nous permettraient de résoudre la difficulté qui se pose à la Chambre à cet égard. Le comité devrait peut-être mettre la question à l'étude et il faudrait aussi nous arranger pour en discuter plus à fond avant longtemps.

Vous avez le pénible devoir de décider chaque jour quels députés obtiendront la parole parmi les nombreux qui veulent poser des questions. Les députés de ce côté-ci de la Chambre n'ont jamais insisté pour que chaque député obtienne la parole. Nous suivons la tradition de longue date voulant que la période des questions permette surtout, mais pas exclusivement, aux oppositionnels d'interroger les membres du cabinet. Toutefois, nous pensons

[M. MacEachen.]

que de temps à autre les députés ministériels devraient pouvoir poser des questions!

Des voix: Bravo!

M. MacEachen: Nous n'avons aucunement l'intention de faire fi de la tradition que vous avez observée, monsieur l'Orateur. Mais, même de ce côté-ci de la Chambre, des députés me font souvent sentir qu'il leur faut pouvoir poser des questions. Ma foi, nous sommes tous députés. Nous avons tous les mêmes droits, et si nous devons tous les faire valoir chaque jour, la période des questions s'éterniserait, et...

M. MacDonald (Egmont): Je suis heureux que vous ayez repoussé la tentation de donner votre avis!

M. MacEachen: ... je devrais obtenir de la Chambre que la règle concernant l'urgence des questions soit appliquée beaucoup plus rigoureusement.

Le député craint que si le Parlement était dissous soudainement certains députés n'auraient peut-être pu faire sentir leur présence. C'est ce qui préoccupe tous les députés. Ils ne voudront jamais admettre à leurs électeurs qu'ayant siégé à la Chambre des communes pendant deux ou trois mois, ils n'ont pas pu prononcer un seul mot, pas même poser une question. Ce n'est guère une performance dont on puisse se vanter. C'est un véritable problème.

Je suis resté à la Chambre pendant six mois, je crois, avant de seulement lever la tête de ma place, à l'arrière-ban. J'étais si loin derrière que j'étais presque en dehors de la Chambre. Mais à l'heure actuelle, les députés évoluent beaucoup plus rapidement et ils espèrent attirer le regard de l'Orateur dès le premier jour. Eh bien, nous ne pouvons pas tous faire ça. Je comprends fort bien le problème des députés. Je ne pense pas que nous voulions leur ôter la chance de poser des questions. Toutefois, cela pourrait se faire plus rapidement, à mon avis. Peut-être pourrions-nous simplifier la chose en encourageant les députés à donner plus souvent préavis de leurs questions. Mais il est exceptionnel, à l'heure actuelle, que les ministres reçoivent un préavis des questions et bien que nous cherchions tous à avoir l'air de tout savoir, personne, en fait, n'a sous la main tous les renseignements demandés. Lorsque l'on nous pose une question qui oblige un ministre à rassembler des renseignements, la réponse en est simplement remise à un jour ultérieur, lorsqu'une autre question sera posée.

Je le répète, nous aurions peut-être intérêt à adopter la coutume britannique, c'est-à-dire d'avoir plus souvent recours au préavis. Le comité de la procédure a étudié cette question il y a quelques années. C'est à la suite du rapport de ce comité et d'une décision de la Chambre que l'on a fixé une durée à la période des questions. Cette décision a été prise parce que l'on pensait qu'en limitant la période des questions, celle-ci serait plus vive, qu'il y aurait plus de confrontation—que l'intensité de l'interrogation serait plus grande. Apparemment, il n'en est rien. Quoi qu'il en soit, je n'ai pas pu résister à la tentation d'exprimer mon opinion, mais je m'en excuse auprès de vous. Je vais tâcher de faire étudier cette question par le comité de la procédure et de l'organisation.